

Les actions de la CCI Nice Côte d'Azur en matière de mobilité dans les zones d'activités économiques

WEBINAIRE ORT PACA

05/12/2025



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020

Application de la
Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée le 24/12/2019

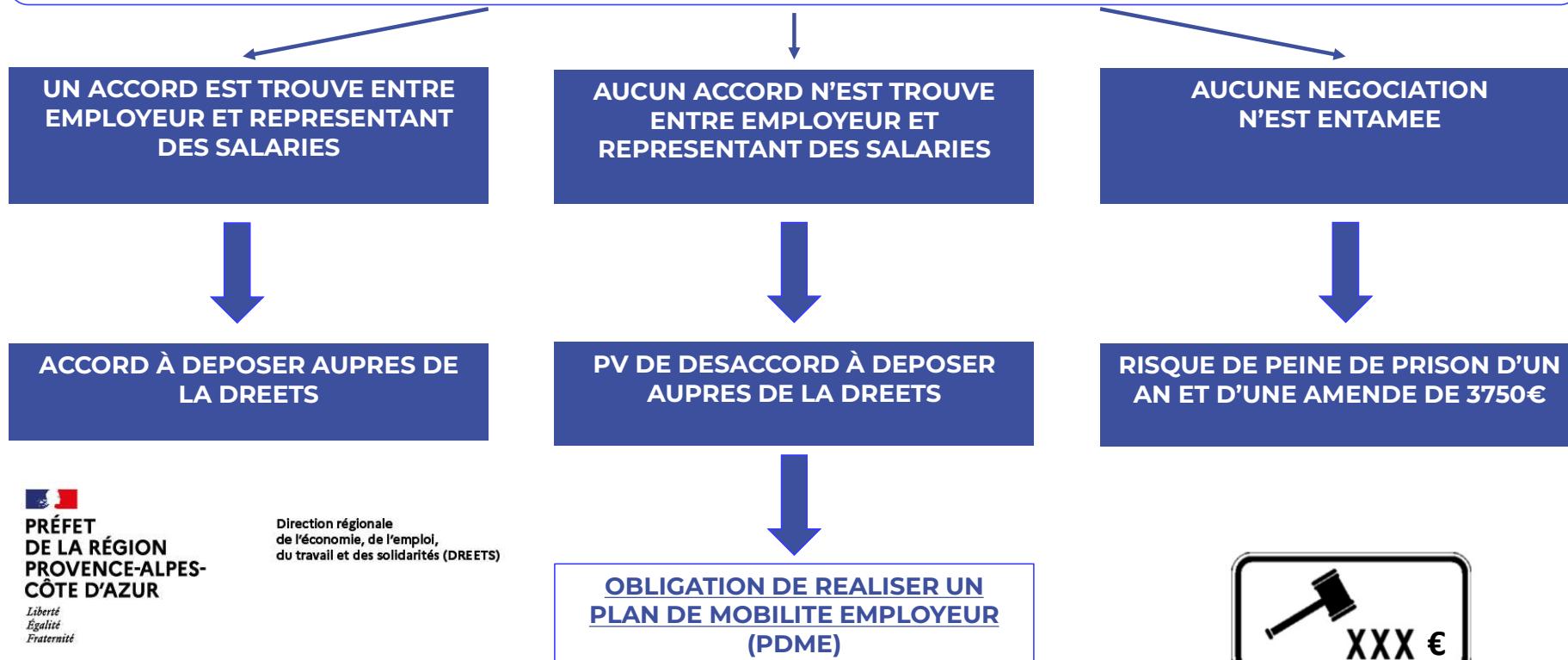
Dans le cadre de la « *négociation annuelle sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail* », la loi impose aux entreprises d'intégrer le sujet de la **mobilité des salariés** au sein des **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)** pour les **entreprises de plus de 50 salariés sur un même site** :

- L'objectif est que les employeurs s'engagent pour faciliter les trajets (notamment domicile-travail) de leurs salariés : aménagements d'horaires, télétravail, facilitation de l'usage du vélo et/ou du covoiturage, prise en charge d'une partie des frais de transport...



Cadre réglementaire

POUR LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIES SUR UN MEME SITE : OBLIGATION D'INTEGRER LA MOBILITE DANS LES NAO



 PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Enjeux & bénéfices des plans de mobilité employeur



Le Plan de Mobilité Employeur Commun : une démarche collective pour davantage d'efficacité !

Mutualisation des moyens et des actions

- Réduction des coûts par entreprise
- Actions de plus grande envergure



Une meilleure connaissance des besoins collectifs en termes de déplacements



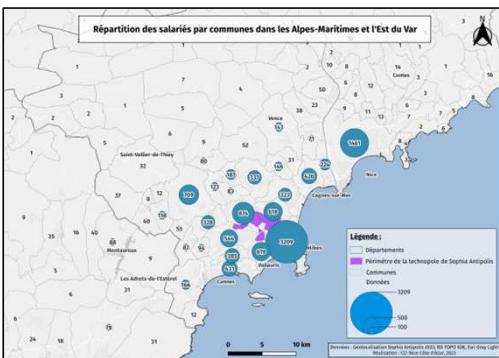
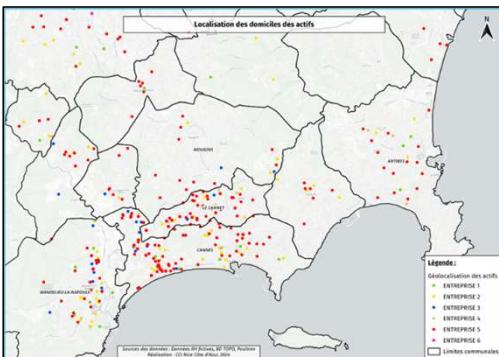
Plus de représentativité pour les demandes formulées auprès des collectivités pour améliorer l'accessibilité multimodale



Le PDME/PDMEC : une démarche en 6 phases

PHASE 1

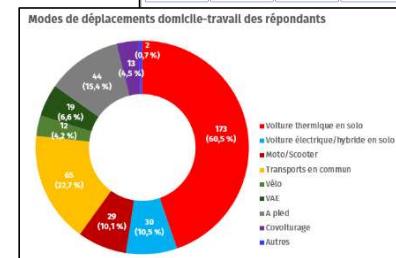
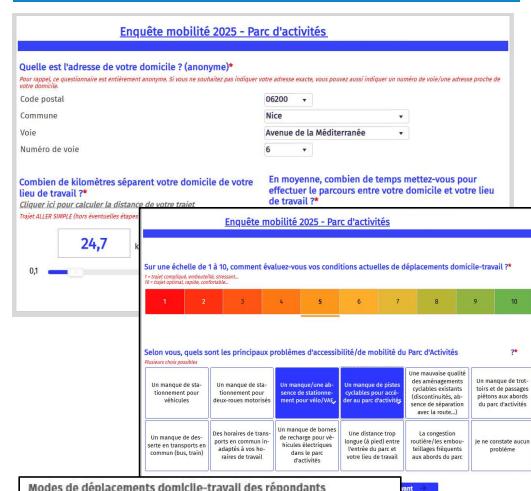
Géolocalisation anonyme des domiciles des actifs
Analyse de la répartition des lieux d'habitat



PHASE 2

Enquête de mobilité à l'attention des salariés

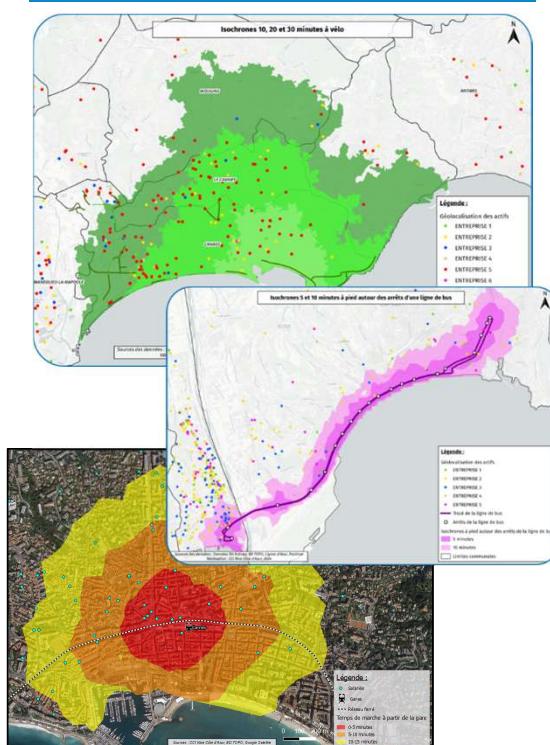
Recueil de données complémentaires auprès des employeurs



PHASE 3

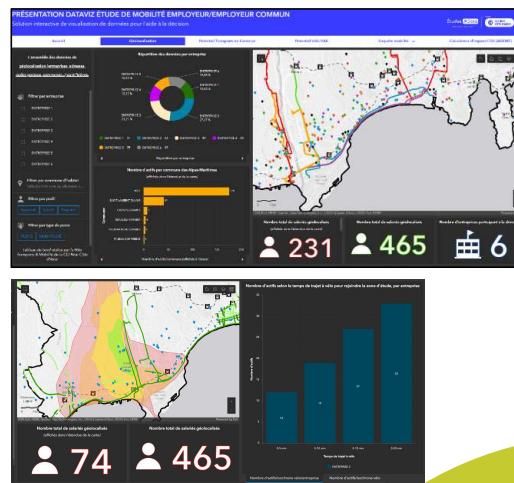
Diagnostic de l'accessibilité multimodale

Étude des potentiels utilisateurs des modes alternatifs/report modal



PHASE 4

Outil de datavisualisation dynamique des données du diagnostic



Le PDME/PDMEC : une démarche en 6 phases

PHASE 5

Recommandations aux collectivités/AOM pour améliorer l'offre de mobilité (sur la base du diagnostic)



PHASE 5

Plan d'actions à l'attention des employeurs/clubs d'entreprises pour déployer des actions de mobilité durable



OBJECTIF	Simplifier la gestion du FMD
NIVEAU DE PRIORITÉ	★★★
PORTEUR	Direction/DRH des entreprises
PARTIE(S) PRENANTE(S)	
CIBLES	Bénéficiaires du FMD
COÛTS	Exemple de tarifs proposés par une société : - 10€ HT / salarié pour l'abonnement - 24€ HT / salarié / an pour l'abonnement
ÉCHEANCE	2025 : analyse d'opportunité
IMPACT ENVIRONNEMENTAL	∅ ∅ ∅
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de bénéficiaires du FMD

4.2) UTILISER UNE PLATEFORME DE GESTION DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD)
Le FMD est bénéfique pour les salariés, mais peut s'avérer complexe à gérer pour l'employeur. Pour en faciliter la gestion, des sociétés proposent des solutions « clés en main » qui prennent la forme d'un « titre mobilité », compte crédité par l'employeur, qui pourra être défini par le FMD. L'employeur dispose d'une plateforme de gestion et le salarié a accès à une carte de paiement pour financer ses dépenses mobilité, un IBAN et une interface de gestion de son FMD via une application mobile.

Généralement, toutes les aides à la mobilité sont intégrées (remboursement abonnement transports publics, FMD-prime transport, crédit mobilité (mesure alternative à la voiture de fonction)).

Exemples de sociétés présentes sur ce marché :

- instant system
- betterway
- skipr
- RoadMate
- worklife
- ALD Move

18 Arrêt Riquier Direction Saint-Sylvestre

Lundi à Vendredi

18	Riquier	Direction Saint-Sylvestre
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20		

Les démarches menées



Zoom sur le PDMEC du parc d'activités des Bréguières

OBJECTIFS/PROBLÉMATIQUE

- Structurer un Plan de Mobilité Employeur Commun sur le Parc d'Activités des Bréguières (Les Arcs, Var)
- Favoriser la mobilité durable et alternative à la voiture individuelle, et diminuer les besoins en stationnement des véhicules des salariés

APPROCHE/SOLUTION

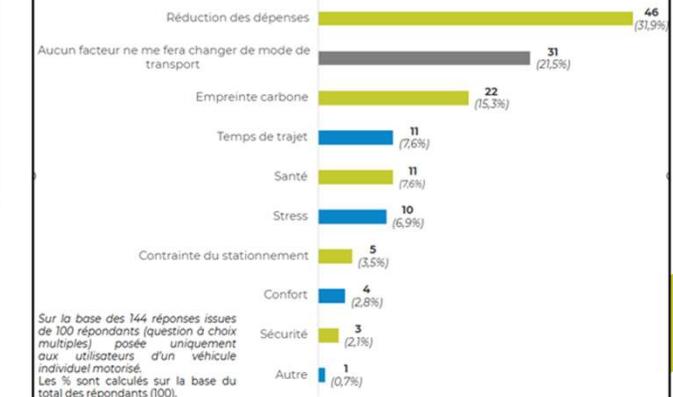
- Géolocalisation/cartographie des domiciles des salariés (+ 600 données analysées de 9 entreprises) & enquête mobilité adressée aux actifs du Parc d'Activités (118 répondants)
- Étude d'accessibilité multimodale du site, incluant l'analyse de la desserte actuelle en transports en commun (bus, cars, trains) ; la production d'isochrones piéton, vélo/VAE et ferroviaire via outils SIG (Mapbox, Valhalla) avec calculs des potentiels de report modal et l'étude des accès cyclables, piétons et des stationnements

BÉNÉFICES CLIENT

- Recommandations d'amélioration relatives à l'offre de transport et aux infrastructures de mobilité active, formulées à l'attention des AOM, qui pourraient également bénéficier aux établissements situés aux alentours du Parc d'Activités (amélioration de l'offre TC, réfection du marquage au sol vélo...)
- Plan d'actions à l'attention des employeurs (Forfait Mobilités Durables, déploiement d'animations mobilité à l'attention des salariés, etc.) pour déployer la stratégie de mobilité durable et inciter au report modal
- Outil de datavisualisation dynamique des données pour compléter le diagnostic



Facteurs cités par les répondants comme pouvant influencer un potentiel changement de mode de transport



Étude présentée à la Communauté d'Agglomération en octobre 2025,
qui doit étudier les propositions

Zoom sur le PDMEC de Sophia Antipolis

OBJECTIFS/PROBLÉMATIQUE

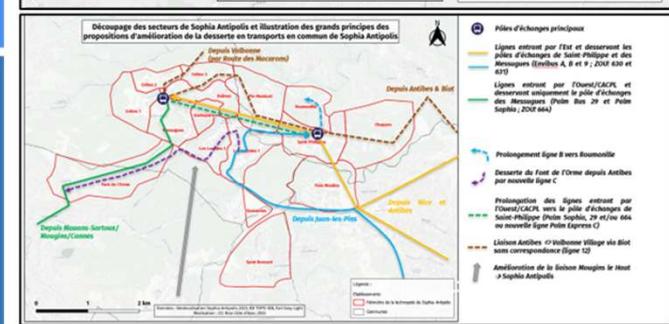
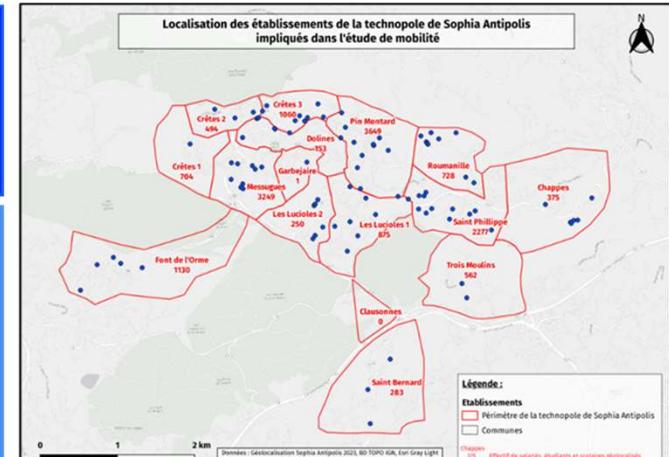
- Analyser les pratiques de déplacement sur l'ensemble de la technopole de Sophia Antipolis
- Identifier les freins à l'usage des mobilités durables et les secteurs à enjeux
- Proposer des pistes d'amélioration pour faciliter le report modal et réduire la congestion routière, omniprésente sur ce territoire en particulier

APPROCHE/SOLUTION

- Découpage de Sophia Antipolis en 16 secteurs d'analyse
- Géolocalisation/cartographie des domiciles des salariés, étudiants et scolaires (93 établissements, 15 900 données)
- Enquête mobilité auprès des salariés et étudiants (2300 répondants)
- Analyse d'accessibilité de chaque secteur par les différents modes de déplacement alternatifs à la voiture en solo & analyse des potentiels de report modal (dont réalisation d'isochrones TC et VAE)
- Propositions d'amélioration de l'accessibilité à l'attention des collectivités
- Création d'un outil de datavisualisation des principaux résultats du diagnostic

BÉNÉFICES CLIENT

- Meilleure connaissance des besoins et attentes des salariés et étudiants en matière de mobilité
- Potentiel important des lignes de bus/cars directes entre les principaux lieux d'habitat des salariés et
- Des propositions concrètes d'améliorations de l'accessibilité cyclable et en transports en commun formulées et présentées aux AOM (dont certaines ont été mises en application dans la foulée de la restitution de l'étude)
- Un outil dynamique de présentation des résultats permettant de réaliser en autonomie des analyses complémentaires



Des premières améliorations de l'offre de transports en commun obtenues suite à la restitution de l'étude :

- Amélioration de la liaison Nice ↔ Sophia Antipolis
- Desserte nouvelle d'un secteur auparavant isolé

L'observatoire des PDME/PDMEC

Dans le cadre de la révision du **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** des **Alpes-Maritimes**, une **fiche action** consistait en la création d'un **observatoire** ayant pour objectif de **recenser les démarches et actions engagées** par les employeurs du département sur le sujet des **déplacements/mobilité des collaborateurs**.

Ce travail a été réalisé en **partenariat avec la DREAL PACA**.

Questionnaires envoyés aux employeurs et pilotes de démarches collectives, ayant permis d'obtenir :

- 100 réponses d'entreprises individuelles (dont 1/3 disposant d'un PDME actif)
- Les résultats des 7 PDMEC actifs du département

Livrables :

- ✓ Une étude complète analysant les réponses aux questionnaires
- ✓ Une plaquette de synthèse des résultats
- ✓ Un outil de datavisualisation dynamique des données

- ✓ **91%** des entreprises ayant une démarche de PDME active estiment que celle-ci a apporté des bénéfices tant pour l'entité que pour les salariés
- ✓ **60%** environ considèrent que le PDME a permis d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs (moins de stress, de retards, des collaborateurs en meilleure santé...), tout en instaurant un dialogue régulier avec les collectivités sur les questions de mobilité
- ✓ **74%** des employeurs constatent une évolution des pratiques de mobilité de leurs salariés (*au profit principalement du vélo*)

→ **Une action ponctuelle qui mériterait un suivi régulier, nécessitant une implication financière des instances publiques**

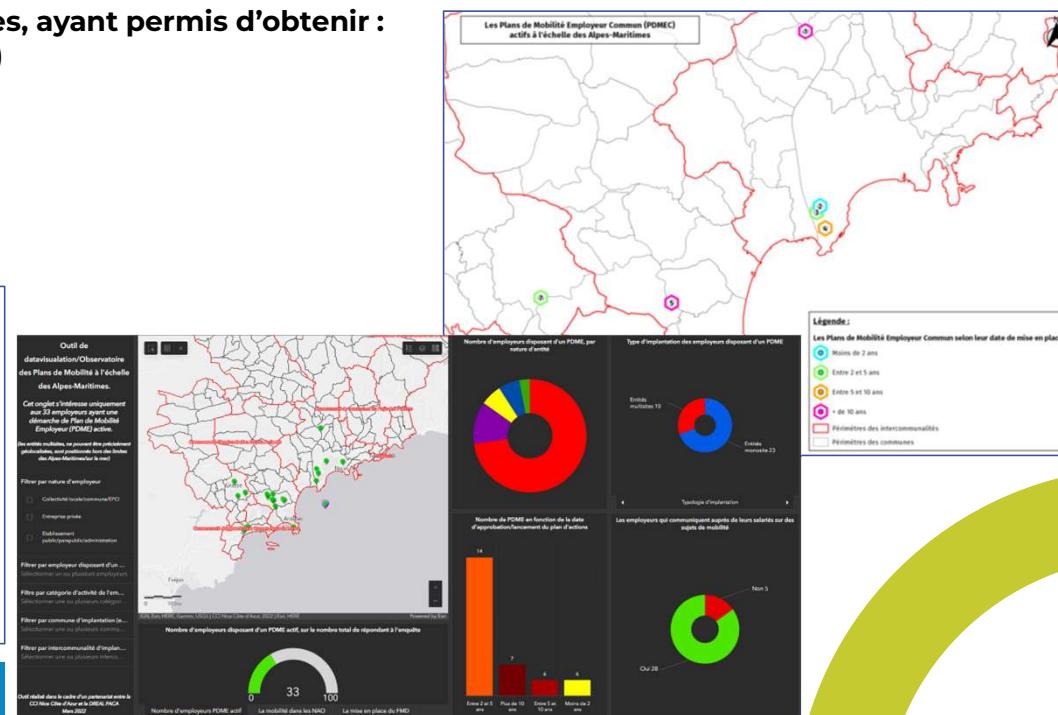
LES ACTIONS DES EMPLOYEURS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE DE LEURS SALARIÉS

Mai 2022

CCI NICE CÔTE D'AZUR



LE PETIT DEPARTEMENT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
06
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement





POLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Anne GIOFFREDO

anne.gioffredo@cote-azur.cci.fr – 04 93 13 73 15

Cédric REYNAUD

cedric.reynaud@cote-azur.cci.fr – 04 93 13 74 97

Études  Data

ANALYSER POUR AGIR

Groupe

 CCI NICE
CÔTE D'AZUR